

Message d'intérêt public

Augmentation du prix du carburant le 1er octobre 2023

Date de début : 27 septembre 2023 Date de fin : 1^{er} octobre 2023

À l'échelle du Nunavut 30 s

À compter du dimanche 1^{er} octobre 2023, le prix des produits pétroliers sera majoré dans tout le Nunavut.

Cette majoration se traduira par une augmentation de :

- 0,05 \$ du litre, plus taxes applicables, sur tous les carburants diésel;
- 0,05 \$ du litre, plus taxes applicables, sur l'essence;
- 0,05 \$ du litre, plus taxes applicables, sur le carburéacteur.

Vous trouverez en annexe la liste de prix actualisée.

###

Relations avec les médias :

Hala Duale Spécialiste des communications Ministère des Services communautaires et gouvernementaux 867 975-5406 HDuale@gov.nu.ca